



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° AG2025/03/24/1 portant sur

L'APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 MARS 2025

*Séance de l'Assemblée Générale de la CCI Nice Côte d'Azur
du 28 avril 2025*

PARTICIPANTS

Monsieur Patrick AMOUSSOU-ADEBLE - **Secrétaire général de la Préfecture des Alpes-Maritimes**

Monsieur Jean-Marc BOUVET, Administrateur des finances publiques adjoint à la Division de l'action économique – qui représente M. Jean-Paul CATANESE - Directeur Départemental des **Finances publiques des Alpes-Maritimes**

Madame Melissa BENCHALAL - Chargé de mission tutelle consulaire, Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (**DREETS**) PACA

Monsieur Marc GIBAUD - Chargé de mission **SGAR** - qui représente le Secrétaire général pour les affaires régionales.

Mesdames et Messieurs SAVARINO Jean-Pierre - Président, LACHKAR Laurent – Vice-Président, GASTAUD Fabienne – Vice-Présidente, MESSINA Cédric – Vice-Président Délégué, KOTLER Jacques – Vice-Président Délégué, GALBOIS Charles – Vice-Président Délégué, NASSIF Anis – Trésorier, LECHACZYNSKI Anne – Secrétaire, BOVIS Jessica – Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs ALFANDARI Bernard, ARIN Nicolas, BONNIN Olivier, BUTEAU Nicolas, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, CHAUMIER Eric, COURTADE Anny, DEVEAU Laurent, DOLCIANI Lionel, DUMAS Philippe, GAMON Christophe, GARCIA Philippe, GINO Bertrand, GRECH Stéphane, GUITTARD Cynthia, HOELLARD Michèle, JASSET Marc, LELLOUCHE Jean-Pierre, LONDEIX Laurent, MANE Jean, MARIN Christophe, MARIN Matthieu, MARIO Pierre, MARTINON Martine, MOLINES Gérard, MOULARD Patrick, NIDDAM Ilan, NOIRAY Florent, PALLANCA Charles, REBUFFEL Claudine, SCOFFIER Stéphanie, SEROUSSI Béatrice, SOURAUD Emmanuel, **Membres Élus Titulaires.**

43 Membres participants, le quorum de 32 votants est atteint conformément aux règles de quorum et de majorité du Règlement Intérieur de la CCINCA. L'Assemblée peut valablement délibérer.



Mesdames et Messieurs ALBISER Yves, DEBAISIEUX Jean-Marie, FLORENCE Patrick, IVALDI Dominique, SABATIER Marion, SERVANT Lionel, **Membres Associés.**

Mesdames et Messieurs BENMUSSA Thierry, BILLARD Philippe, CERAGIOLI Geneviève, DHOSTE Marie-Chantal, MESSIKA Cyril, RAPIOR Blaise, ROSSY Edwige, ROUGET Sylvain, **Conseillers Technique.**

ABSENTS

Messieurs STELLARDO Gilbert, PERUGINI Francis, ESTEVE Dominique, KLEYNHOFF Bernard, **Présidents Honoraires.**

Monsieur DI NATALE Paul-Marie, **Vice-Président Honoraire.**

Monsieur BRINCAT Bernard, **Trésorier Honoraire.**

Madame BRUT Karine – Trésorière Adjointe, **Membre du Bureau.**

Mesdames et Messieurs ALZINA Claude, BERTELOOT Nathalie, DASSONVILLE Pascal, DUPHIL Thierry, LAYLY Eric, LEROUX-COSTAMAGNA Frédérik, LIZZANI Elisabeth, MESSINA Aurélie, NICOLETTI Pascal, PASTORELLI Nadège, RENAUDI Philippe, ROMERO Pierre, SALUSSOLIA Brigitte, TEBOUL Thierry, TRICART Michel, TRIPODI Christophe, VALENTIN Bruno, VIANO Emmanuelle, **Membres Élus Titulaires.**

Mesdames et Messieurs ALEMANNIO Pierre, ALUNNI Max, BALICCO Laurent, CAPPELAERE Nicolas, DALBERA Renaud, DECROIX Jean-Pascal, EBEL Jean-Marie, GAROTTA Mathieu, GAUTIER Philippe, GIBAUD Richard, GOLDNADEL Franck, JULIENNE Stéphane, KLEINKLAUS Christophe, LABAT André, LEMETAYER Chantal, LUNDQVIST Nathalie, MASSÉ Philippe, PONSART Pascal, RAGNI Marcel, RASPOR Marc, SANTONI Lisa, THEIS James, VALENZA Marcello, WELTER Christine, **Membres Associés.**

Mesdames et Messieurs BALDET Christophe, BEHAR Claire, CAMY César, FERRALIS Gérard, HIGUERO Valérie, LAGRANGE Eric, LAURENTI Thomas, LEVI Jean-Pierre, MANSI Théo, MOURET Bernard, PLUMION Nicolas, PUY Michel, WIDUCH Jean-François, **Conseillers Techniques.**



VU

- Les articles 45, 47 et 50 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur ;

CONSIDERANT

- ✍ Que conformément aux dispositions de l'article 45 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur, les convocations [à l'Assemblée Générale] doivent être adressées (...) accompagnées du projet de procès-verbal de la séance précédente ;
- ✍ Que conformément aux dispositions de l'article 47 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur, le Président soumet aux membres élus, en début de séance, l'adoption du procès-verbal de la séance précédente ;
- ✍ Que conformément aux dispositions de l'article 50 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur, chaque séance d'Assemblée Générale donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal retraçant les débats, les interventions, les votes et le déroulement de la séance, sur les affaires inscrites à l'ordre du jour. Le projet (...) est adressé (...) aux membres élus, membres associés, au Préfet de Région (...) afin qu'ils puissent formuler leurs observations avant l'adoption par l'Assemblée Générale suivante ;
- ✍ Que le projet de procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 mars 2025 a été adressé par voie dématérialisée aux membres élus, membres associés et au Préfet de Région le 22 avril 2025, afin qu'ils puissent formuler leurs observations avant son adoption par l'Assemblée Générale du 28 avril 2025.

IL EST PROPOSÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- **D'APPROUVER** sans réserve et à l'unanimité des membres votants les termes de ce procès-verbal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

Nombre d'inscrits : **62** Nombre de départs : **0**
Nombre de participants au vote : **43** (quorum : 32, atteint)
Nombre de votes exprimés : **38**

Abstention : **5** Contre : **0** Pour : **38**

Nice, le 28 avril 2025

La secrétaire

Anne LECHACZYŃSKI

Le Président

Jean-Pierre SAVARINO

